



Association Grand-Lieu / Nokoué

**Procès-verbal du conseil d'administration
de l'association Grand-Lieu/Nokoué
du vendredi 9 septembre 2011**

Procès-verbal du conseil d'administration de l'association Grand-Lieu –Nokoué du vendredi 9 septembre 2011

Sont présents : M. Arnaud de la COTTE, président; M. André LINARD ,vice président; M. Luc RETAILLEAU, trésorier-adjoint; Mme Laurence FRIOU-GLAIN, secrétaire; M. Pierre-Marie BINET, secrétaire-adjoint et M. Vianney ORJEBIN.
M. Frédéric Leurent est excusé.

19 h , le président ouvre la réunion.

1. Adoption du PV du dernier CA (23 juin 2011).

2. Compte-rendu par M.Vianney Orjebin de quelques étapes de son voyage au Bénin

- Projection du Film « Les lacs frères » le 24 juillet 2011 dans la salle de l'association Aurore.

Beaucoup d'enthousiasme de la part des spectateurs (une quarantaine d'anciens élèves apparaissant dans le film). Présence de M. André Todje et de M. Benoit Agbeossi qui a filmé la séance.

A la suite de la projection les jeunes Béninois ont décidé de fonder une association regroupant les anciens élèves de St Vincent de Paul. Cette association aurait comme principal objectif de formuler les besoins des élèves scolarisés dans la commune de Sô-Ava. Les statuts de l'association sont en cours d'élaboration.

- L'association Aurore a émis le souhait de rénover son bâtiment abritant la bibliothèque , elle a fait faire des devis de mobilier, de changement de fenêtres...
Problème pour l'association Grand-Lieu/ Nokoué : sans projet de fonctionnement clairement défini elle ne peut pas financer ce genre de travaux.

M. Arnaud de la Cotte se charge d'envoyer par mail une réponse dans ce sens à l'association Aurore.

- Rencontre avec le directeur du CEG de Sô-Ava.

Un seul ordinateur est disponible dans le CEG et il est réservé à l'administration. Le CEG dispose de l'électricité, il faudrait donc mieux privilégier une installation internet fixe pour ce collège et mobile pour les 3 autres CEG de Sô-Ava.

- Rencontre avec M. Rodolphe Todjinou, responsable informatique de l'ex-maire.
Monsieur Todjinou évoque la possibilité de connecter des ordinateurs à internet en utilisant des clés 3G et des antennes reliées au réseau.

3 antennes privées existent : une appartenant au serveur national Moove, une sur le bâtiment de la radio mais ne possédant pas d'électricité et une dernière sur le centre de loisirs de Sô-Ava mais réservée à la mairie.

Proposition par M.Rodolphe Todjinou d'installer une autre antenne pour un prix approximatif de 13 000 000 francs CFA.

3. Réflexion du CA sur le projet informatique.

- Il faudrait une personne ressource sur place pour que le projet fonctionne bien. M. Rodolphe Todjinou est mentionné.
- Le serveur national « Moove », bien que des restrictions fréquentes de débit aient lieu, paraît dans un premier temps le moyen le plus économique et le plus approprié pour une connexion internet.
- La priorité est donnée à l'envoi d'ordinateurs au CEG de Sô-AVA.
- M. Luc Retailleau rédige une convention entre le collège Petite Lande, le LEP Goussier, l'association GSADE ONG et l'association Grand-Lieu/ Nokoué.

4. Organisation du séjour d'André Todje entre le 8 et 17 novembre 2011.

- Mardi 8 novembre : Ouverture officielle du festival Terres d'Ailleurs, consacré à la condition féminine, par le spectacle « Fleur de peau » de Mme Bernadette Bidaude. Le spectacle est organisé par la mairie de St Lumine (financier de la soirée), la bibliothèque de St Lumine, les Tréteaux St Marins, et l'association Grand-Lieu/ Nokoué.
Il aura lieu à la salle de la mairie à 20h30.
- Mercredi 9 novembre : réunion du CA à 16h et avec les partenaires nantais (ARCADE , ASCOLA) à 18h à St Lumine.
- Jeudi 10 novembre : projection du film tourné au Bénin par Mlle Ségolène Orgebin et M. Vianney Orjebin au cinéma de St Philbert de Grand-Lieu.
- Reste à placer une réunion avec les adhérents de l'association Grand-Lieu/ Nokoué, une réunion avec les élus de Grand-Lieu (14, ou 15 novembre ?) et une réunion avec le principal du collège Petite Lande (jeudi 10 ? lundi 14 ? mardi 15 novembre ?)

5. Rencontre avec les mairies de Grand-Lieu.

M. André Linard et M. Arnaud de la Cotte continuent d'envoyer des courriers dans les différentes mairies afin d'obtenir des rendez-vous pour présenter l'association.

6. Infolettre

M. Vianney Orjebin rédige une seconde infolettre. M. André Linard se charge de la relecture.

Le président clôt la séance à 21h30.